



HAL
open science

Le centre : Le Cher

Catherine Girault

► **To cite this version:**

Catherine Girault. Le centre : Le Cher. Philippe Buton; Jean-Marie Guillon. Les pouvoirs en France à la Libération, Belin, p. 338-346, 1994, 2701116090. halshs-04268190

HAL Id: halshs-04268190

<https://shs.hal.science/halshs-04268190>

Submitted on 3 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Centre : Le cher

Catherine Girault

Vierzon est libéré le 4 septembre, Bourges, le 6 et le 11, la dernière division allemande de se rend au commandement FFI.

De part et d'autre de ces repères chronologiques, il y a l'avant et l'après-Libération, la première déterminant largement la seconde puisqu'elle opère une première distribution des pouvoirs qui va être difficile à modifier.

Le Cher étant scindé en deux par la ligne de démarcation, l'unification tant militaire qu'administrative n'est pas facile à réaliser.

En ce qui concerne le pouvoir militaire, Alger nomme un délégué régional pour le département : Arnaud de Vogüé. Celui-ci met en place des hommes dont la représentativité est discutée par de nombreux combattants (FTP) qui les considèrent comme des conservateurs issus de milieux qui n'ont guère participé à la lutte.

Parallèlement, le CNR désigne, par l'intermédiaire du COMAC, le chef régional des FFI : Rolland. Pour le Nord, le commandement FFI est donné à Vogüé ; pour le sud, à Bertrand. Les communistes, tôt engagé dans la lutte, s'estiment lésés parce qu'écartés des postes de direction. Les relations FTP/FFI sont donc tendues. À ces tensions, s'ajoute le fait que, dès mars 1944, les Milices patriotiques connaissent un fort développement et que leur action n'est pas toujours contrôlable.

Après la libération de Bourges et de Vierzon, Elster, commandant, de la dernière division allemande, tente de négocier uniquement avec les alliés et, le 10, il signe un protocole de reddition avec les Américains. FFI/FTP se retrouvent unis pour juger le procédé scandaleux et menacent de reprendre le combat. Une nouvelle reddition est signée le 11 avec le commandement FFI.

Quant au pouvoir administratif clandestin, il connaît bien des difficultés pour se mettre en place. D'autant que le commissaire de la République, André Mars, est nommé tardivement.

Deux tentatives de coordination ont lieu en parallèle et indépendamment l'une de l'autre.

La première se fait autour de Libération-Nord, en 1943 mais n'aboutit à rien, l'organisation étant décapitée par de nombreuses arrestations en octobre.

La seconde se met en place autour de Marcel Plaisant (ancien sénateur du Cher, un des « 80 »), invité par le CFLN à composer un CDL et à choisir un préfet. Pour le poste de préfet, Plaisant propose Gustave Sarrien, ancien haut fonctionnaire révoqué par Vichy : le Comité d'Alger donne son accord en janvier 1944.

En mars avril 1944, un contact a lieu entre Plaisant et Fernand Sochet (FN). La mise en place des pouvoirs est ralentie par l'arrestation de Plaisant le 15 juin 1944, mais se poursuit après août 1944 lorsque la police allemande quitte Bourges et que Plaisant rejoint le commandement FFI.

La mise en place de nouveaux pouvoirs

Dès le 28 août, Plaisant, Voguë, Sochet, Joseph Lelarge et le capitaine Rossignol (2 radicaux au sens large, 2 socialistes et 1 communiste) complètent la liste du CDL.

Le choix de la « filière » Plaisant donne au CDL son caractère spécifique : Plaisant, soucieux de légalisme, sans plan à composer un « CDL modèle », le plus représentatif possible, en faisant se côtoyer d'anciens notables d'avant-guerre et de nouvelles figures issues des rangs de la Résistance.

Le CDL se compose ainsi : Plaisant (président, radical) ; Marcel Cherrier (vice-président, PCF) ; Romain Bardin (secrétaire, Milices patriotiques) ; Mme veuve Giraudon (UFF), Jules Bornet (CGT) ; chanoine le Guennec ; Joseph Lelarge (CGA, SFIO) ; capitaine Lemaire (FTP) ; Pasteur Lorriaux ; Émile Martinat (SFIO) ; Jean Pommier (Combat, Libération) ; Paul, Raffestin (Vengeance, SFIO) ; capitaine Rossignol (Ceux de la Libération) ; Fernand Sochet (FN) ; Marcel Soubret (franc-maçon). S'y ajoutent du 27 septembre au 13 novembre, des représentants de trois autres organisations : Libération-Nord, MLN et MNP GD.

On ne peut manquer de remarquer la place notable qu'occupent les représentants des forces spirituelles de la CGA au sein du CDL. Ceci s'explique pour une bonne part par une moindre compromission de leur part et un engagement précoce dans la Résistance.

Les hommes mis en place sont avant tout des Résistants mais le pourcentage d'hommes nouveaux est assez faible et la « distribution des places » s'opère selon des modalités qui se calquent sur les rapports de force d'avant-guerre (minorant cependant le poids des conservateurs et majorant celui des communistes).

Ce poids du passé explique aussi un retour rapide à l'ordre (même si FFI et Milices patriotiques opèrent de spectaculaires arrestations et réquisitions parfois incontrôlées).

Le pouvoir légal, dès les premiers jours de la Libération, enlève aux formations de la Résistance tout pouvoir de décision, mais leur laisse cependant un droit de regard (essentiellement par le biais de leur présence au CDL).

Après s'être organisé en diverses commissions, le CDL commence son travail dès le 8 septembre 1944. Globalement, on essaie de répartir équitablement les diverses tendances au sein des commissions en respectant l'équilibre socialistes/communistes, mais, dans certains domaines, le PCF est prépondérant, notamment dans la commission « travail et production » où siègent un cégétiste, un communiste et un membre des Milices patriotiques.

Ce qui va principalement occuper le CDL, ce sont la réorganisation municipale, le ravitaillement, et surtout l'épuration qui est une sorte de « fil rouge » (révélateur de la hiérarchie des pouvoirs). D'une part, elle est le sujet de perpétuelles querelles, l'enjeu d'un pouvoir dont les Résistants sont de plus en plus écartés. D'autre part, tant qu'elle reste le problème central, elle permet que l'unité au sein du CDL perdure (même après les élections municipales, lorsque les clivages idéologiques reprennent une place prépondérante).

Le CDL est persuadé d'avoir un grand rôle à jouer dans l'épuration. La commission d'épuration qu'il a créée fonctionne au moins jusqu'en mars 1946.

Pourtant, très tôt, il sent le pouvoir décisionnel lui échapper.

Dès février 1945, un débat sur le pouvoir, des CDL s'amorce qui va souvent opposer le PCF et la SFIO (sur le rôle légal ou révolutionnaire du comité). À cette date, lors d'une séance

du Comité, le socialiste Raffestin déclare : « *Le CDL est un organisme issu de la Résistance et, comme tel, il doit en insuffler l'esprit à l'administration. [C'est pourquoi on doit s'opposer à] l'interdiction faite aux militaires de siéger dans les CDL. Je crains que, prochainement, on ne vienne dire au CDL : Messieurs, vous avez bien travaillé, nous vous remercions.* »

Ce à quoi le communiste Cherrier répond, donnant une définition plus restreinte du rôle du CDL : « *Les CDL et CLL ne doivent pas se substituer aux administrations municipales et départementales, pas plus que le CNR ne s'est substitué au gouvernement. La tâche des CLL n'est pas d'administrer mais d'aider ceux qui administrent* »

Au 12 janvier 1946, les CDL voient s'achever leur mission mais peuvent subsister sous forme d'associations.

Le CDL répond le 4 février 1946 qu'il souhaite « *se maintenir purement et simplement en continuant dans les mêmes conditions et sous la même forme* ». Le 18, il maintient sa motion du 4 estime que la transformation des CDL en associations ne peut que confirmer l'oubli dans lequel certains éléments vichyssois voudraient noyer les CDL et atteindre ainsi l'esprit de Résistance en général.

Formé majoritairement d'anciens Résistants soucieux d'avoir leur mot à dire, le CDL supporte mal toute forme de centralisation et se montre intransigeant dans la mesure où il n'entend pas que le programme du CNR soit mis en sommeil ; mais il ne parvient pas cependant à se constituer en groupe de pression. Peu à peu, par la force des choses et très certainement contre son gré, il accepte le retour à l'ordre.

Selon le même processus, les CLL comprennent vite qu'ils n'ont aucun pouvoir de décision. Leur congrès du 7 avril 1945 montre l'amertume profonde qu'ils ressentent, notamment dans le domaine de la réorganisation municipale qu'ils n'ont pu contrôler.

Représentants de la Résistance, CLL et CDL veulent conserver un droit de regard. Mais les municipales de 1945 sont le symbole du retour au suffrage universel. Le clivage « simpliste » Résistants/ non Résistants s'estompe pour laisser la place à des clivages politiques plus complexes.

Les rapports de force

Quelles sont donc, lors de la mise en place des nouveaux pouvoirs, les différences de force qui s'affrontent, ou tout au moins dans un premier temps qui coexistent, lorsque la volonté d'unité est véritablement très forte :

- Le PCF connaît, avec la Libération, un accroissement de son influence. Parti le mieux organisé dans la clandestinité, il est le premier à prendre la parole en septembre 1944 (son premier meeting a lieu le 28 à Vierzon). Le 24 mars 1945, 500 délégués assistent à sa première conférence fédérale. De 2500 adhérents en 1939, il passe à 4500 en janvier 1945 et à 6000 en mars 1945.
- La SFIO tarde un peu plus à se restructurer même si la presse de l'époque fait mention de réunions en septembre et octobre 1944. Ce n'est que début novembre que se met en place un bureau provisoire. Tout au long des mois qui vont suivre, ce parti ne rassemblera jamais plus de 900 adhérents.

- Les radicaux « sauvés », par le rôle décisif de leur leader, Plaisant, ont cependant d'énormes difficultés à se restructurer même si quelques comités se reforment.
- En ce qui concerne le MRP, une première réunion a lieu le 15 novembre 1944 qui doit aboutir au regroupement des anciens membres du Parti démocrate populaire, de la Jeune République et des syndicats chrétiens. Mais il faut attendre mars 1945 et la venue à Bourges d'André Colin pour qu'il se développe véritablement.

Quant à la CGT, reconstruite précocement (le premier bureau clandestin est constitué le 12 mars 1944), elle est en 1945 forte de 25 000 adhérents répartis dans 135 syndicats (sur une population active non agricole de 80 000 personnes). Elle occupe une position prépondérante (face à des syndicats chrétiens quasi inexistantes), position-clé qu'elle n'exploite pas dans un sens révolutionnaire, mais plutôt en vue d'une occupation totale du terrain. À l'image de ses instances nationales, elle souhaite maintenir la paix sociale et jouer la carte de la légalité.

Autre force importante, le FN (7000 adhérents en 1945)¹ ou cohabitent à la direction Plaisant, Sochet, Desternes, l'abbé Vattan... reflets d'un large éventail politique. Si l'équilibre PCF/SFIO y est respecté dans un premier temps, les communistes en prennent vite le contrôle, d'autant que, le 30 octobre 1944, le MLM est constitué et réunit divers groupes de Résistance, proches des socialistes : Libération-Nord, Vengeance, Combat, Libération-Sud, Ceux de la Libération et Résistance.

Cependant, l'unité subsiste entre toutes ces forces en présence. Fin novembre 1944, 1200 personnes assistent au premier meeting du MLN à Bourges et on parle de fusion avec le FN. Mais à la tête de la section locale du MLN, se trouvent un certain nombre de socialistes « anti-unitaires », tel Raffestin et Szumlanski.

Peu à peu, les tensions s'exacerbent, surtout à l'approche des municipales. La rivalité communistes/socialistes trouve un terrain privilégié (comme toujours) au sein des syndicats.

À la CGT, Lacueille, secrétaire des groupes socialistes d'entreprises, s'oppose de plus en plus aux anciens unitaires. Les attaques viennent le plus souvent des socialistes, moins légalistes et plus revendicatifs. La lutte pour le pouvoir devient de plus en plus vive. Les unitaires prédominent, sauf chez les instituteurs et les employés municipaux. Par contre, à la CGA dont la fédération départementale a été créée le 27 janvier 1945 et compte 14 000 adhérents sur 18 000 exploitants, le PCF est minoritaire.

En ce qui concerne les forces politiques, le PCF occupe la première place (et de loin) au sein de la gauche. D'autant que la SFIO connaît de grave tension interne entre Coffin (suivi par les enseignants) et Raffestin (suivi par les ouvriers et les sections rurales).

Si les effectifs de la SFIO sont excessivement maigres (900 cotisants fin 1945 contre 9500 au PCF), il n'en reste pas moins qu'elle conserve de fortes assises et détient en plus de la présidence du Conseil général, des mairies importantes (Bourges, Saint-Amand, Mehun et Aubigny). Pour les municipales, l'union apparente reste cependant la règle et les listes communes permettent aux deux formations d'être largement majoritaires et d'emporter d'importantes victoires.

¹ Toutes les indications d'effectifs proviennent des organisations elles-mêmes, sauf celle de la SFIO fournie par le préfet (AD M 94 78). Celui-ci confirme également, en mars 1946, les effectifs communistes. On peut ajouter que l'UFF estime ses adhérents à 8000 (mai 1945) et l'UJRF à 5000 (janvier 1946).

À Bourges, la liste d'union (12 SFIO, 9 PCF, 5 radicaux, 1 FN, 1 MLN, 1 UFF, 1 CGT et 1 MNPGD) est élue en entier avec 12 000 voix sur un total de 20 000 suffrages exprimés.

La liste d'union présentée à Vierzon (15 PCF, 3 SFIO, 3 MLN, 3 FN, 2 CGT, 1 UFF) obtient 7000 contre 3100 au MRP.

Après les municipales de 1945, l'unité se désagrège. Aux cantonales la SFIO fait cavalier seul. Cependant la victoire de la gauche est nette : 7 PCF et 8 SFIO (contre 3 et 5 en 1937).

Les divisions renaissantes portent préjudice essentiellement à la SFIO qui entame un long et fort déclin alors que le PCF se maintient à de hauts scores.

Aux élections pour la Constituante de 1945, le PCF obtient 35 % des suffrages (2 élus) et la SFIO 21 % (1 élu). Le MRP a également un élu.

Si les données chiffrées permettent de voir au profit de qui jouent les rapports de force et comment ceux-ci se calquent sur ceux d'avant-guerre, il nous faut enfin, en matière de conclusion, nous demander si la mise en place des nouveaux pouvoirs a permis un renouvellement des hommes.

Lors de la réorganisation municipale de l'après-guerre, près des deux tiers du personnel municipal sont des personnalités d'avant-guerre. Et le tiers restant, nouvellement mis en place n'est pas toujours avalisé par le suffrage universel lors des municipales de 1945.

Dans le même ordre d'idées, l'entrée des femmes dans la vie locale, se fait timidement : elles ne représentent que 5,8 % des conseils municipaux en 1945 et sont, dans plus des trois quarts des cas reléguées au rôle de secrétaire.

Pour ce qui concerne l'ensemble du personnel politique et syndical, de jeunes Résistants voient arriver leur heure de gloire, mais la reconstruction du pouvoir reste trop marquée par le poids des permanences et les forces traditionnelles reprennent vite le devant de la scène.

On ne peut cependant nier qu'un vent nouveau ait soufflé, après la Libération. Aux élections à la Constituante de novembre 1946, la SFIO et le PCF ont présenté chacun une femme sur leur liste à une position telle, il est vrai, qu'elle n'avait aucune chance d'être élue...